

Ecrit par le 11 juillet 2026

M. HUCKS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 février 2021 sous réserves d'incidents

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE
UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code

de procédure civile

Loi n°2016-1547

du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 14/02/2017,

Monsieur Michaël Philip **HUCKS**, en son vivant retraité, demeurant à AVIGNON (84000) 1 Avenue de la Croix Rouge.

Né à LONDRES (Royaume-Uni) le 12 août 1949. Divorcé et non remarié, non pacsé, de nationalité britannique.

Décédé à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 02 juillet 2019.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Valérie RENOUD , Notaire à AVIGNON (84000), 1 rue des Ciseaux d'Or , le 16 février 2021. Un acte de contrôle de saisine du légataire a été établi le même jour par ledit notaire.

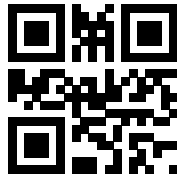
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Valérie RENOUD, (référence CRPCEN : 84001), dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d' AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Ecrit par le 11 juillet 2026

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour Avis. Le Notaire
3950444

Publié le 18/02/2021

M DUVERGIER



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 février 2021 sous réserves d'incidents

Jean-Victor MONTAGARD
et Martial RAMOGNINO
300 Avenue Saint Quenin
84110 VAISON LA ROMAINE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 5 novembre 2008,
Monsieur Jean-Louis **DUVERGIER**, en son vivant Retraité, demeurant à SAINT-ROMAIN-EN-VIENNOIS
(84110) rue Louis Reynaud EHPAD Frédéric Mistral , né à PUYMERAS (84110), le 24 novembre 1937,

Ecrit par le 11 juillet 2026

célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, de nationalité Française , décédé à VAISON-LA-ROMAINE (84110) (FRANCE) , le 25 décembre 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quenin, le 22 janvier 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Une copie authentique accompagnée d'une copie du testament a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS le 8 février 2021.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire soussigné, chargé du règlement de la succession, référence CRPCEN : 84063, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de l'expédition du procèsverbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

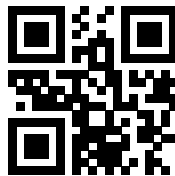
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, Le notaire.

3950432

Publié le 17/02/2021

M. Marius CASANOVA



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Ecrit par le 11 juillet 2026

Cette annonce paraîtra le 18 février 2021 sous réserves d'incidents

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL
DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 20 février 2010,

Monsieur Marius **CASANOVA**, en son vivant retraité, époux de Madame Marie MINASSIAN, dt à SAINT SATURNIN LES AVIGNON (84450) 433 Route de Gadagne. Né à HAMMANLIFE (00000) (TUNISIE), le 3 septembre 1934. Marié à la mairie de SAINT SATURNIN LES AVIGNON (84450) le 31 juillet 1965 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, et ayant depuis opté pour le régime de la de biens aux termes d'un acte reçu par Maître PEYRE, notaire à CARPENTRAS (84200), le 9 octobre 1973, homologué suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de CARPENTRAS (84200) le 27 janvier 1976, Décédé à AVIGNON (84000) , le 5 septembre 2019.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Amandine PAILLARD , Notaire salarié soussigné, au sein de la Société Civile Professionnelle « Olivier JULIEN, Pauline CHIAPELLO et Clio PEYRONNET » titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à AVIGNON (Vaucluse) 15 rue Armand de Pontmartin , le 9 février 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

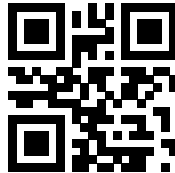
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Aurélia TAMBOURGI, notaire salarié à 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE 9-12, Esplanade Robert Vasse, référence CRPCEN : 84016, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
3950439

Publié le 17/02/2021

Ecrit par le 11 juillet 2026

MME MICHEL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 février 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 février 2011,

Madame Simone Marie Louise MICHEL, en son vivant retraitée, demeurant à AVIGNON (84000) 20 rue de Provence.

Née à AVIGNON (84000), le 10 juillet 1922. Célibataire. Décédée à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 14 mai 2018.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Amandine PAILLARD, Notaire salarié soussigné, au sein de la Société Civile Professionnelle « Olivier JULIEN, Pauline CHIAPELLO et Clio PEYRONNET » titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à AVIGNON (Vaucluse) 15 rue Armand de Pontmartin, le 4 février 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Michelle MOREL-FERAUD, notaire à MARSEILLE 8, Bd Edouard Herriot, référence CRPCEN : 13017 dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

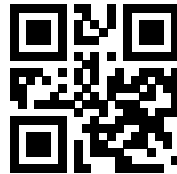
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3950367

Ecrit par le 11 juillet 2026

Publié le 11/02/2021

MME GUIRAN



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 février 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Rectificatif à la parution du 10/11/2020

Suivant testament olographe en date du 25 mai 1999,

Madame Simone Jeanne **GUIRAN**, en son vivant retraitée, divorcée de Monsieur Nicolas **ZINOPOULOS**, demeurant à PERTUIS (84120) 58 rue Croze.

Née à OULLINS (69600), le 22 août 1923.

Décédée à PERTUIS (84120) (FRANCE), le 26 janvier 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Foulques de SABRAN PONTEVES, Notaire

Ecrit par le 11 juillet 2026

Associé de la Société Civile Professionnelle « Foulques de SABRAN-PONTEVES, Emmanuel DRUJON d'ASTROS notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à LOURMARIN, place de l'Ormeau, le 7 septembre 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

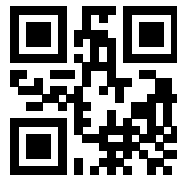
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me LEVIT, notaire à CADENET, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande judiciaire d' AVIGNON 2 Bd Limbert 84000 de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3950355

Publié le 10/02/2021

M. PENNAZZA



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 février 2021 sous réserves d'incidents

INSERTION - ACCEPTATION SUCCESSION A CONCURRENCE ACTIF NET

Suivant acte reçu par Me Amandine PAILLARD , Notaire salariée au sein de la Société Civile Professionnelle « Olivier JULIEN, Pauline CHIAPELLO et Clio PEYRONNET » titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à AVIGNON (Vaucluse) 15 rue Armand de Pontmartin , le 21 décembre 2020, a

Ecrit par le 11 juillet 2026

été reçue l'acceptation à concurrence de l'actif net de la succession de M. Edmond **PENNAZZA** par : M. Michel PENNAZZA, époux de Mme Josette Maryse MARTIN, dt à AVIGNON (84000) 5 avenue Boccace Résidence Les Colombes, Cette acceptation a été effectuée auprès du Tribunal judiciaire de AVIGNON le 25 janvier 2021 sous le numéro 21/00077 et a été publiée au BODACC le 05 février 2021.

Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les quinze mois de la date de l'insertion au BODACC, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

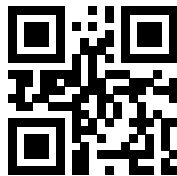
Pour insertion

Le notaire

3950339

Publié le 09/02/2021

M. FELIX



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 février 2021 sous réserves d'incidents

ACCEPTATION SUCCESSION A CONCURRENCE ACTIF NET

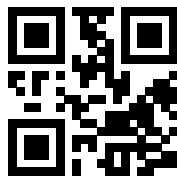
Suivant acte reçu par ME Olivier JULIEN , Notaire associé soussigné, membre de la Société Civile Professionnelle « Olivier JULIEN, Pauline CHIAPELLO et Clio PEYRONNET » titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à AVIGNON (Vaucluse) 15 rue Armand de Pontmartin , le 28 octobre 2020, a

Ecrit par le 11 juillet 2026

été reçue l'acceptation à concurrence de l'actif net de la succession de Monsieur Paulino FELIX par : Mr Nathan **FELIX**, dt à CLERMONT-FERRAND (63000) 9 Allée du pousset, célibataire. Cette acceptation a été effectuée auprès du Tribunal judiciaire de AVIGNON le 18 NOVEMBRE 2020 sous le n° 20/481 et a été publiée au BODACC. Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les quinze mois de la date de l'insertion au BODACC, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire
3950248

MME PIERANDREI




Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 février 2021 sous réserves d'incidents

Jean-Victor MONTAGARD
 **et Martial RAMOGNINO**
300 Avenue Saint Quenin
84110 VAISON LA ROMAINE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL
DELAI D'OPPOSITION

Ecrit par le 11 juillet 2026

Suivant testament olographe en date du 23 avril 2018, Madame Jeannine Marie-Louise **PIERANDREI**, en son vivant retraitée, demeurant à VAISON LA ROMAINE (84110) rue Louis Reynaud EHPAD Frédéric Mistral , née à PARIS 10ÈME ARRONDISSEMENT (75010), le 6 avril 1929, veuve de Monsieur André Léon MARIE et non remariée, décédée à VAISON-LA-ROMAINE (84110) (FRANCE), le 9 août 2020, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé, titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quenin, le 8 janvier 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

L'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament ont été reçues par le Greffe du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS le 19 janvier 2021.

Opposition à l'exercice des droits du légataire pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Jean-Victor MONTAGARD, notaire chargé du règlement de la succession, référence CRPCEN : 84063, dans le mois suivant cette réception.

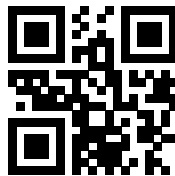
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, Le Notaire.

3950230

Publié le 29/01/2021

MME SOTGIU



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Ecrit par le 11 juillet 2026

Cette annonce paraîtra le 18 février 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 27 février 2012,

Madame Giovanna **SOTGIU**, en son vivant Retraitée, demeurant à CAVAILLON (84300) 138 HLM Les Condamines.

Née à OZIERI (ITALIE), le 13 janvier 1922.

Veuve de Monsieur Paul Charles **SUSINI** et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE (84470) (FRANCE), le 4 janvier 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Bertrand ISNARD, Notaire à CAUMONT-SUR-DURANCE (84510) 109 Route de Gadagne, le 26 janvier 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès dudit Me ISNARD, notaire chargé du règlement de la succession, référence CRPCEN : 84013, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

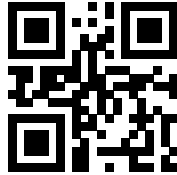
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3950223

Publié le 28/01/2021

TAULEIGNE

Ecrit par le 11 juillet 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 février 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

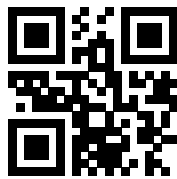
Suivant testament olographe du 05/11/2014, M. Pierre Jean Victor **TAULEIGNE**, en son vivant retraité, demeurant à ORANGE (84100) 23 impasse des Iris, né à CALVISSON (30420), le 19 août 1935, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, Résident au sens de la réglementation fiscale, décédé à ORANGE (84100) (FRANCE), le 24 octobre 2019 a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Ludivine BEDOUIN, Notaire associée de la SELARL dénommée « Office notarial Nathalie DOYON et Ludivine BEDOUIN » titulaire d'un office notarial à CADEROUSSE (84860), 7, rue de l'Hôpital, le 20 janvier 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me BEDOUIN, notaire associée à CADEROUSSE référence CRPCEN :84051 dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

3950195

Publie le 25/01/2021

MME MARTINEZ ROSALIE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 février 2021 sous réserves d'incidents

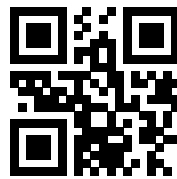
**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE
UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 13 mars 2000, **Rosalie MARTINEZ** demeurant à BEDARRIDES (84370) 241 rue des Eglantiers EHPAD « Les 7 Rivières » née à VEDENE (84270), le 17 avril 1932 décédée à BEDARRIDES (84370) le 29 août 2018. A consenti un legs universel. son testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Clément HEUDE Notaire salarié à VEDÈNE (Vcl) 260 av de la Fonderie le 14 janvier 2021 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire soussigné dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
3950126

Publié le 19/01/2021

Ecrit par le 11 juillet 2026

Mlle BLANC



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 février 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 juin 2019,

Mademoiselle Jacqueline Marie Rose **BLANC**, en son vivant retraitée, célibataire, demeurant à ORANGE (84100) 32 rue Bretagne EPHAD Raoul ROSE.

Née à METZ (57000), le 22 janvier 1934.

Décédée à ORANGE (84100) (FRANCE), le 5 octobre 2020.

A consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître DAYRE, Notaire à 468 Avenue Marius Coulon le 5 janvier 2021 dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal judiciaire de Carpentras, le 11 Janvier 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Pascal DAYRE, notaire à BOLLENE 84500, référence CRPCEN : 84059, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Ecrit par le 11 juillet 2026

3950118

Publié le 19/01/2021